PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de CALAIS

SOCIETE PAS-DE-CALAIS-ENROBES

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU POSTE DE FABRICATION D'ENROBES

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 21 octobre 2011 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Société PAS-DE-CALAIS-ENROBES, à l'effet d'être autorisé à procéder à l'exploitation d'un nouveau poste de fabrication d'enrobés situé dans la Zone Industrielle des dunes à CALAIS.

Cette enquête se déroulera en Mairie de CALAIS, du 21 novembre 2011 au 21 décembre 2011 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Jean-Paul DANCOISNE, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la Mairie de CALAIS :

- le lundi 21 novembre 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 ;- le mardi 29 novembre 2011 de 14 h 00 à 17 h 00 ; le samedi 10 décembre 2011 de 9 h 00 à 12h 00 ; le jeudi 15 décembre 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 et le mercredi 21 décembre 2011 de 14h 30 à 17h 30.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de CALAIS, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (annonces et avis/consultation du public).

